

EXTRAIT 1

Elle : Vraiment... Puisque vous avez tant aimé sa Dame aux camélias, que pensez-vous de ce Dumas Fils et de son texte interdit au colportage, sur l'émancipation de la femme ? Verriez-vous, cher Monsieur, qu'une femme puisse un jour devenir membre du Conseil d'Etat ?

De Baulny : (Riant) Cela est fort douteux. Il me semble que c'est un métier si sérieux, et donc si ennuyeux, qu'il ne sied qu'à des hommes. En outre, le port du bicorne rendrait hideuse la plus belle des toilettes.

Elle : Vous vous moquez. Mais ce que vous faites, est-ce vraiment si ennuyeux ?

De Baulny : Par Dieu, oui ! Tenez, ce matin nous avons examiné l'affaire d'un Sieur Pariset qui tenait une fabrique d'allumettes, jusqu'à ce qu'une loi de 1872 établisse un monopole...

Elle (le coupant) : Ah, quel ennui Monsieur !

De Baulny : Très bien. Voici une autre affaire. Le cousin de Napoléon III, le prince Napoléon-Joseph Bonaparte, contestait la décision refusant de rétablir son nom sur la liste des généraux dans l'Annuaire militaire.

Elle : Cette affaire a eu l'honneur des gazettes.

De Baulny : Nous y avons jugé que le fait qu'un acte soit dicté par un intérêt politique ne le mettait pas hors de portée de tout contrôle juridictionnel. Cela fonde une sorte de théorie générale de ce que l'on pourrait nommer les « actes de gouvernement ».

Elle : Les « actes de gouvernement » ! Ah, quel ennui Monsieur ! Est-ce ainsi que vous badinez ?

De Baulny : C'est maintenant vous qui vous moquez, Madame.

Elle : J'en conviens. Mais, de votre côté, admettez que vos propos sont moins cocasses que ceux d'un Molière et moins exaltés que la prose tourmentée de ce jeune poète, que l'on dit aussi beau qu'il est révolté, ce Rimbaud, dans sa Saison en enfer...

EXTRAIT 2

Arrivant : Bonjour. J'ai reçu un e-mail me demandant de vous contacter pour préparer une annonce sur l'intranet concernant mon arrivée.

Dir Com : Ah Oui, la bio ! Bonjour. Et bienvenue.

Arrivant : Il y aura donc sur le site intranet une notice de présentation. Je dois vous avouer que je ne suis pas très à l'aise avec les photos notamment : j'espère qu'il n'y en aura pas.

Dir Com : Alors là, en matière de com' interne, notre PPA c'est quand même...

Arrivant : Votre PPA ?

Dir Com : ... oui, notre « parti pris artistique » ... donc notre PPA c'est quand même d'accompagner votre bio avec une photo, c'est plus attractif et ça incarne mieux l'info. Mais rassurez-vous, on a un très bon photographe, qui sait mettre chacun en valeur quand il shoote. Il travaille avec un Sony A-77 à visée électronique, on a de la bonne came à la dircom ! Et puis tout se retravaille en back office sur Lightroom avant qu'on vous le soumette pour BAT. Donc no stress. Ca vous irait ?

Arrivant : Heu, dans ces conditions... d'accord. Mais ce n'est pas la direction des systèmes d'information qui s'occupe de ces questions ?

Dir Com : Non. La DSI gère le lourd en ce qui concerne les sites intra- et internet. Mais en ce moment, elle est surtout très occupée par la dématérialisation et l'application télé-recours, qui est un très gros chantier de l'année 2013. Bon, si c'est ok, il faut juste que vous caliez un créneau avec le photographe avant la dead-line. Et puis, comme ça, vous pourrez également récupérer les rushs photos pour vous après, il faudra juste nous dire si vous les voulez en haute ou en basse déf, avec ou sans blanc tournant.

Arrivant : Très bien... Et en ce qui concerne la notice ?

Dir Com : C'est vraiment pas très compliqué. Il n'y a pas de ligne édito particulière pour la bio. La première option, c'est donc que vous l'écriviez vous-même. Après, on pourra faire du rewriting, même si évidemment on vous laisse le final cut. Auquel cas il faut juste s'entendre sur le calibrage des textes... Ca vous parle, ça, le calibrage des textes ? Bon, pour simplifier, l'idée c'est de faire plutôt court, l'encombrement prévu nativement par les gabarits de l'intranet, c'est de l'ordre de 2500 signes maxi, espaces compris, à plus ou moins 10%. Sinon, vous pouvez nous envoyer un CV et on vous écrit le résumé. Le parler limpide, c'est notre boulot.